



AIX en PROVENCE

LA VILLE

DGAS Ressources Humaines
& Services aux Publics
Direction Services aux Publics
Service de la Réglementation,
de la Police Administrative

Bureau des ERP

☎ 04 88 71 84 35

commission_securite@mairie-aixenprovence.fr

Attestation de montage des structures provisoires
*(ossatures, chapiteaux, tribunes, gradins, espaces scéniques,
autres ...)*

Je soussigné(e),

agissant en tant qu'organisateur, propriétaire, installateur (1)

garantit :

➔ d'une part que l'établissement ou la manifestation dénommé(e) :

prévu(e) le :

Réceptionné(e) sous le numéro (2) :

est maintenu(e) en bon état et n'a subi aucune modification depuis les derniers contrôles

➔ d'autre part, que l'ensemble des structures utilisées pour la manifestation précitée
(ossature, gradin, espace scénique, ...) :

-
-
-

on été montées selon les plans de montage réceptionnés et joints au registre de sécurité,
et conformément aux règles de l'art.

Fait à

Le

(1) rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)

(2) numéro de l'extrait du registre de sécurité uniquement pour les CTS